

	<p>Manuel de certification Certification de groupe / gestion de forêts</p> <p><b>Check-list „Préparation de l'audit pour les chefs d'entreprises“</b></p>	<p><b>M402-11</b></p> <p>Page 1 de 3</p>
---	---	--

**Les dossiers et les documents suivants devraient être disponibles pour l'audit (pour tous les propriétaires de forêts faisant partie de l'unité de certification)**

- Bases légales les plus importantes (Loi sur la forêt)
- Plans de gestion
- Cartes des peuplements et des mesures
- Carte des stations sociologiques
- Conventions de protection de la nature, projets, réserves naturelles etc.
- Projets en route ou en voie de réalisation
- Solution de branche (statistique des accidents, délégation de compétences, formation continue, inspection de la sécurité)
- Contrats de collaboration entre les propriétaires de forêts, contrats de triage
- Plan et règlements de protection de la nappe phréatique
- Annonce, checkliste d'annonce et mesures d'amélioration pour la certification, ainsi que les idées directrices et standards nationaux
- Autorisations d'abattage/planifications annuelles/prévisions actuelles, éventuellement rapports de l'année précédente et de l'année antérieure
- Contrôle d'exploitation de l'année précédente ou de l'année antérieure
- Décomptes des subventions de la dernière période
- BAR* de l'année écoulée ou de l'année antérieure
- Classeur des factures du bois /liste du bois
- Factures de carburants spéciaux, huiles biologiques

**Personnel**

- Tous les employés sont informés de la certification et de l'audit (raisons de cette dernière, buts, FSC)
- Tous les employés connaissent les buts de l'entreprise, les conditions d'engagement et de travail, les cahiers des charges, la formation continue, etc.
- Ordre de travail, l'équipement de sécurité, l'organisation en cas d'urgences, la signalisation/les barrages
- Abri pour le personnel, vestiaire et local pour les 10 heures, carburants, matériel sur le chantier (bacs collecteurs, émulsifiant pour les huiles, etc)
- Travail par mauvais temps
- Sous-entrepreneurs (conditions d'engagement, équipement de sécurité, formation continue)

**Entrepreneurs forestiers**

- Appels d'offres
- Contrats (exigences concernant la sécurité au travail, ménagement des espèces et des sols)
- PV de reprise
- Engagement d'une entreprise d'une personne
- Ventes sur pied

**Hangar**

- Stockage de carburant, d'huile et d'autres produits similaires, produits de traitement
- Elimination, recyclage, mesures en vue d'éviter les déchets
- Production „de produits non ligneux“

**Visite de peuplements (forêts)**

- Coupes (Nettoyage, surfaces Lothar, traitement des peuplement; ordre de travail, esquisse de la coupe; dégâts au sol et aux arbres, coupe rases/brûlage)
- Surfaces de rajeunissement avec rajeunissement naturel et plantations. (type de rajeunissement)
- Zones de protection naturelle (buts, mesures, garantie juridique)
- Bois mort (debout ou couché)
- Installations de délasserement (réglementation de l'entretien)
- Jardin de plantations
- Cultures de sapins de Noël

**Tâches du garde-forestier de district/contrôle**

- Tâches officielles selon la loi sur la forêt cantonale
- Manifestations dans la forêt, activités illégales (selon LsF)
- Dépôts illégaux

**représentants locaux (comment communiquer avec eux?)**

- Sociétés de chasseurs
- Organisations de protection de la nature
- Population (Excursions dans la forêt)
- Acheteurs de bois (scieurs, négociants, entrepreneurs forestiers, acheteurs de bois de chauffage locaux, internationaux)

**Propriétaires de forêts privés (uniquement si intéressés à certification)**

- Exécution du travail (soi-même, entreprise forestières, entrepreneur)
- Equipment, formation, statistique des accidents
- Collaboration avec entreprise forestière

- Autorisation de coupe
- Soins à la forêt et rajeunissement